

considérations politiques, vu que la liberté ne s'achète pas avec des dollars mais qu'au contraire, elle ne peut s'acquérir qu'en défendant les principes que nous nous efforçons de préserver.

Outre les mesures que nous prenons pour assurer notre défense, nous avons le devoir de continuer d'appliquer nos lois sociales, qui font depuis des années partie de notre législation, afin que, durant toute leur vie, nos gens aient l'assurance d'être protégés par des lois sociales destinées à aider ceux qui n'ont pas eu le bonheur d'accumuler une fortune et qui sont les plus indigents. Ce faisant, nous instaurerons chez nous le fondement de ces principes que nous soutenons depuis des années.

Le devoir nous oblige à fonder nos programmes sur l'exploitation de nos richesses naturelles. Cette mise en valeur deviendra nécessaire aux fins de la défense nationale. Il nous faut inspirer à notre jeunesse le sentiment que l'État, en adoptant le programme qui s'impose à lui, cherche à la protéger à l'avenir. Le devoir nous oblige à assurer l'exploitation aussi rapide que possible de nos richesses naturelles afin que notre population croissante soit convaincue qu'il y a moyen de gagner sa vie au Canada.

Nous devons aussi favoriser autant que possible la doctrine du syndicalisme. A ce propos, on me permettra de remercier en quelques mots le Gouvernement des mesures qu'il a prises au sujet de la grève des chemins de fer. Je suis moi-même cheminot et j'avoue avoir été gréviste. Nous avons obtenu toute satisfaction. C'est au nom d'un grand nombre de cheminots que je parle en avançant que nous avons été parfaitement satisfaits de l'intervention du gouvernement dans cette affaire. Les cheminots avaient le droit, et ils l'ont exercé, de paralyser les transports au Canada. Je veux remercier le premier ministre (M. St-Laurent) de leur avoir ordonné de reprendre le travail. Nous avons le droit de paralyser les transports de la population canadienne, et le Gouvernement nous a accordé celui de poursuivre les négociations; nous en avons tiré des résultats satisfaisants. Je tiens à féliciter tous les députés de nous avoir permis de poursuivre ces négociations.

En outre, je crois qu'il m'incombe en ma qualité de cultivateur de féliciter le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) des efforts qu'il déploie dans l'intérêt des Canadiens. Que vous soyez de l'Est ou de l'Ouest, les intérêts de l'agriculture sont intimement liés. Nous travaillons pour le plus grand bien de la population canadienne. Il appartient au ministre de l'Agriculture et au Gouvernement d'établir des marchés où nous pourrions écouler nos denrées à mesure que nous les produi-

sons. On ne peut conserver les produits agricoles indéfiniment. Il faut les vendre après qu'on les a récoltés. Il est nécessaire que les cultivateurs touchent leur paiement sans tarder. Il faut les protéger, car ce sont eux qui constituent la base de la prospérité du pays. Il y a lieu de les encourager le plus possible afin de leur permettre de jouir du confort qu'ils méritent à la suite de leurs longues heures de travail.

Je ne dis pas que les cultivateurs ne sont pas prospères en ce moment, mais je soutiens qu'on devrait nous aider davantage en ce qui concerne la conservation de nos produits. Je compte bien que le ministre de l'Agriculture nous aidera à obtenir les installations frigorifiques nécessaires à l'entreposage de notre porc, de nos œufs et de nos produits avicoles afin de pouvoir les mettre en montre et en vente au bon moment, à un prix raisonnable, à l'avantage de la population ouvrière.

Il incombe au ministère de l'Agriculture d'aviser aux moyens d'accroître la production. S'il y parvient, nous pourrions réduire le coût de la vie. Il faut augmenter la production. Or la chose ne peut se produire que si l'on donne du crédit aux cultivateurs, comme l'a déjà fait de diverses manières le ministère de l'Agriculture. J'estime qu'il y a lieu de trouver de nouveaux moyens d'assurer une meilleure protection à nos cultivateurs. J'ai été très heureux, je le répète, de féliciter le ministre de l'Agriculture, qui est lui-même cultivateur, d'avoir réglé nos questions agricoles de telle sorte que nous pouvons produire avec confiance, puisque les prix seront bien protégés. L'industrie agricole se heurte à de graves problèmes. Si nos cultivateurs ne reçoivent pas l'encouragement nécessaire pour déterminer les jeunes à rester sur la terre, ils s'en iront. Nos jeunes désertent le sol parce qu'ils ne reçoivent pas de rémunération suffisante pour le travail qu'ils accomplissent. On pourrait surmonter cette difficulté en garantissant à nos cultivateurs un prix pour leurs produits. Un prix garanti aurait pour résultat de les encourager à continuer de cultiver. Peu importe le montant que peuvent représenter les subventions, nous devons encourager les jeunes à rester sur la terre; autrement ce sera un désastre pour les Canadiens.

L'agriculture est encore l'industrie fondamentale du pays. Nous devons être prêts à faire face à un accroissement de la population, mais nous devons être également en mesure de produire les denrées nécessaires à la population que nous serons appelés à nourrir. Si nos cultivateurs touchent des prix équitables pour leurs produits, on trouvera les moyens d'assurer les fonds nécessaires à la défense nationale.